

MUTUELLE D'ACTION SOCIALE DES FINANCES PUBLIQUES



masfp
UNIS & SOLIDAIRES

LA MASFIP, MUTUELLE D'ACTION SOCIALE DES FINANCES PUBLIQUES,

EST ENTIÈREMENT DÉDIÉE À L'ACTION SOCIALE. ELLE PERMET AUX ADHÉRENTS
ISSUS DES FINANCES PUBLIQUES, DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE,
DE LA CONCURRENCE-CONSOMMATION ET RÉPRESSION DES FRAUDES,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, DE TROUVER UNE RÉPONSE ADAPTÉE ET PERSONNALISÉE
POUR TOUTE DIFFICULTÉ D'ORDRE SOCIAL, FAMILIAL OU PROFESSIONNEL.

SON PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION COUVRE...

- la Petite Enfance et la Parentalité
- les Événements liés aux Aléas de la Vie
et de la Santé
- les Personnes Agées, les Personnes en situation
de Handicap ou de Perte d'Autonomie
- l'Accès au Logement

Petite Enfance et Parentalité

Ce secteur recouvre à la fois la petite enfance,
mais également l'adolescence et le soutien à la parentalité.

Des allocations spécifiques peuvent être versées pour :

- ◆ participer aux dépenses liées à la maternité
- ◆ aider les jeunes parents lors de la naissance
ou l'adoption d'un enfant
- ◆ contribuer aux frais de garde des jeunes enfants
ou en cas de recours à une aide familiale
- ◆ soutenir les enfants dans leur scolarité



UNIS ET SOLIDAIRES :

UNE SIGNATURE QUI CARACTÉRISE NOTRE MUTUELLE

LA MASFIP RÉSULTE DE LA VOLONTÉ DE DEUX MUTUELLES, LA MT ET LA MAI, D'UNIR LEURS
FORCES ET LEURS MOYENS AU SEIN D'UNE SEULE ET MÊME ENTITÉ DÉDIÉE À L'ACTION SOCIALE
POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS TOUTES LES ÉTAPES DE LEUR EXISTENCE.



Événements liés aux Aléas de la Vie et de la Santé

La MASFIP intervient pour soutenir les adhérents confrontés à des difficultés financières ou en situation de détresse sociale.

Elle peut également les aider en cas de restes à charge importants pour :

- ◆ des dépenses de santé : dentaire, optique, acoustique, appareillage ou dépassements d'honoraires
- ◆ une maladie rare ou une thérapie lourde
- ◆ un sinistre : catastrophe naturelle, incendie, inondation...

L'aide de la mutuelle pourra également se traduire par :

- ◆ le versement d'une allocation orphelin
- ◆ la mise en place de services à la personne pour événements de santé
- ◆ l'octroi de prêts santé ou de prêts d'honneur

Personnes Agées, Personnes en situation de Handicap ou de Perte d'Autonomie

Les interventions dans ce domaine se traduisent par le versement d'allocations ou d'aides financières à la mise en place de services adaptés :


- ◆ aide ménagère à domicile
- ◆ allocation solidarité dépendance dans le cadre du long séjour ou du maintien à domicile
- ◆ allocation de solidarité pour les personnes handicapées, enfants ou adultes
- ◆ aide aux aidants et accompagnants
- ◆ service de téléassistance

Accès au Logement

L'offre de la mutuelle dans ce cadre pourra prendre différentes formes :

- ◆ caution immobilière ou locative
- ◆ octroi de prêts logement ou de prêts à l'installation locative
- ◆ versement d'une allocation solidarité caution aux adhérents qui ne pourraient pas, pour raison de santé, bénéficier du service de la caution immobilière
- ◆ mise à disposition de logements pour les fonctionnaires stagiaires dans les écoles ou en formation continue
- ◆ mise à disposition de logements sociaux en Ile de France





Un réseau de conseillers mutualistes MASFIP
dédié à l'action sociale
est à l'écoute des adhérents
pour les informer, les conseiller, les orienter,
les accompagner et leur apporter un soutien
et un suivi personnalisé.

